

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Mai 2022, volume 25, no 5



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

- 5** Le Patriote Dominique Tétreau
inhumé à l'extérieur du cimetière
de Saint-Césaire
Par : *Gilles Bachand*
- 7** Devoirs des commissaires et des
syndics d'écoles en 1888 (2)
Par : *Gilles Bachand*
- 9** 1822-2022 200 ans de présence de
l'église St-Paul's Anglican
Church à Saint-Paul-
d'Abbotsford
Par : *Alain Ménard*
- 12** Noël Simard & Madeleine Racine
Des ancêtres très prolifiques !
Par : *Jean-Pierre Desnoyers*

Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Le mot du rédacteur en chef	4
Pêle-Mêle en histoire... généalogie...patrimoine	14
Nouveaux membres	15
Prochaines rencontres	15
Activités de la SHGQL	16
Nouveautés à la bibliothèque	17
Nouvelles publications	18
Nos activités en images	18
Merci à nos commanditaires	19



200^e anniversaire de l'église St-Paul's Anglican
Église en 1907



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits, un site Web et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique

42 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

[Conseil du patrimoine religieux du Québec](#)

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale : 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-948-0778	Site Internet : www.quatrelieux.qc.ca Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca shgql@videotron.ca
---	--	--

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/quatrelieux

Cotisation pour devenir membre : La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30\$ membre régulier. 40\$ pour le couple.	Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Mercredi : 9 h à 16 h 30 h Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	---

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2\$ chacun.

Dépôt légal : 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et Archives Canada

Tirage : 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux



Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



Bonjour à vous tous,

En lisant les divers bulletins municipaux de la région, nous constatons que les municipalités sont de plus en plus sensibilisées au patrimoine et que plusieurs font le lancement d'une politique de préservation dans le cadre de la Loi sur le patrimoine culturel mise à jour en 2021. Espérant que cette sensibilisation permettra de conserver plus de joyaux historiques. Dans cette optique, le magazine Actualité de mai 2022 a réalisé un dossier sur ce sujet. Selon le magazine, on a recensé 500 000 immeubles dont 2200 églises et 79 ponts couverts au Québec. Un inventaire complet sera dressé d'ici 2025 avec la collaboration des MRC, tel que requis par la **Loi sur le patrimoine culturel**.

<https://lactualite.com/societe/faut-il-sauver-tout-le-patrimoine/>

En tant que société d'histoire, un autre dossier intéressant à suivre ce printemps, selon Josée Boileau, journaliste à l'Actualité, ce sera la présentation d'une première **politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire** par le gouvernement du Québec. Ce sont les inondations de 2019 qui ont fait de cette promesse électorale une urgence.

<https://lactualite.com/societe/faire-du-menage-dans-nos-paysages/>

Finalement en ce printemps 2022 et malgré la 6^e vague de Covid, nous tentons de poursuivre nos activités habituelles et nous serons heureux de vous y rencontrer.

Prenez note des diverses invitations à la fin du bulletin. On vous invite aussi à suivre les activités du 200^e anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Césaire selon le calendrier commémoratif et les autres ajouts sur le site de la Ville/logo 200e.

Jean-Pierre Desnoyers

Président

Conseil d'administration 2022

Président : Jean-Pierre Desnoyers

Vice-président : Jean-Pierre Benoit

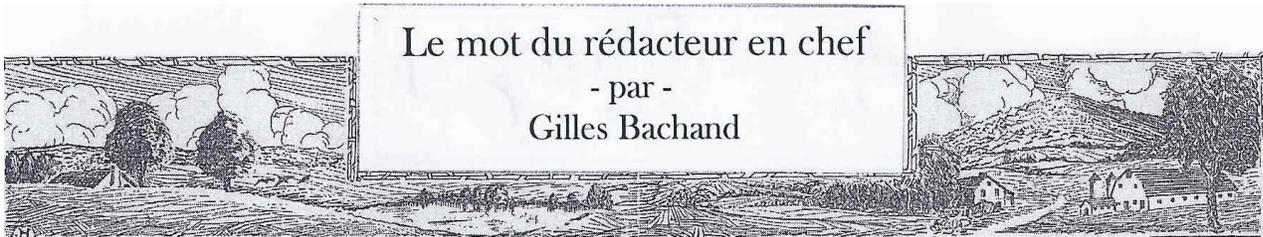
Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Archiviste : Gilles Bachand

Administrateurs (trices) : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Madeleine Phaneuf
Fernand Houde, Marie-Josée Delorme

Webmestre : Michel St-Louis **Agent de communication** : Jean-Pierre Desnoyers

Rédacteur en chef de *Par Monts et Rivière* : Gilles Bachand



Vous prendrez connaissance ce mois-ci du Patriote Dominique Tétreau et de ses problèmes posthumes, avec le curé Lamarre de Saint-Césaire. Dans un deuxième temps, nous continuons de connaître davantage, les « devoirs » des commissaires d'école à la fin du XIX^e siècle au Québec. Puis Alain Ménard dans le cadre du 200^e anniversaire de l'église St-Paul's Anglican de Saint-Paul-d'Abbotsford, nous renseigne sur les circonstances de sa construction en 1822. Puis en terminant Jean-Pierre Desnoyers nous fait découvrir : Noël Simard et Madeleine Racine qui sont à la tête des milliers de personnes portant le nom Simard au Québec et en Amérique du Nord.

Ne pas oublier, que nous faisons, comme d'habitude, relâche pour la période estivale. Au plaisir de se revoir en septembre.

Gilles Bachand

Historien

On recherche pour les archives de la SHGQL

Une photographie montrant un vieux canon devant l'Hôtel de ville de Saint-Césaire. Il a été enlevé en 1972, pour faire place au monument du 150^e anniversaire.



Conférence

Survol historique de Saint-Césaire

***par
Gilles Bachand***

À l'église de Saint-Césaire, jeudi le 19 mai 2022, à 19 heures.

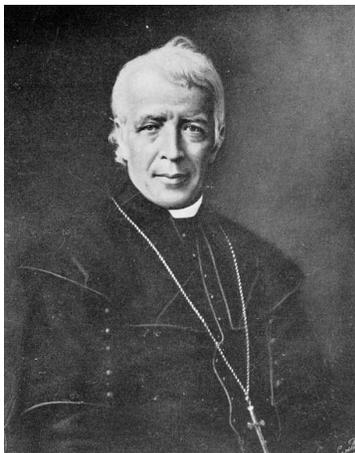
Bienvenue à tous.



Le Patriote Dominique Tétreau inhumé à l'extérieur du cimetière de Saint-Césaire

Le patriote Dominique Tétreau est né le 7 août 1809 à Saint-Jean-Baptiste (Rouville), il était le fils de Dominique Tétreau-Ducharme et Éléonore Bodréau-Graveline. Il s'est marié à Saint-Jean-Baptiste le 27 novembre 1827 à Charlotte Lucier, fille de Alexandre-Noël et Marguerite Martel. Il est décédé tout probablement en mars 1841. Il n'y a aucune date d'inscrite dans le registre paroissial de Saint-Césaire (voir la copie ci-jointe).

Le 29 mars 1841, il est inhumé en dehors du cimetière catholique de Saint-Césaire. Le curé François-Marie Lamarre écrit que c'est « *par ordre de Monseigneur Ignace Bourget évêque de Montréal* ». L'abbé Lamarre fut curé à Saint-Césaire du 1^{er} octobre 1834 au 28 septembre 1844. Il fut donc un témoin oculaire, de tous les événements patriotiques à Saint-Césaire. Il va intervenir à quelques reprises auprès des autorités britanniques pour la suspension de certaines peines de prison, (Au Pied-du-Courant à Montréal), visant des patriotes de Saint-Césaire. Par contre il n'est pas considéré comme un curé favorable aux revendications de ceux-ci.



**Mgr Ignace Bourget évêque
de Montréal de 1840 à 1876**

Dominique Tétreau fait partie des 112 patriotes de Saint-Césaire et des alentours, commandés par le capitaine Toussaint-Hubert Goddu qui partent pour aider ceux de Saint-Charles. Ils arrêtent à la Pointe-Olivier (Saint-Mathias) où ils comptent prendre à revers les troupes britanniques. Devant la supériorité de celles-ci, le groupe va se disperser et retourner chez eux. Dans les mois qui vont suivre, plusieurs de ceux-ci seront arrêtés, suite à des dénonciations.

La position de Mgr Lartigue et son successeur Ignace Bourget concernant les Patriotes.

Mgr Lartigue profite d'une circonstance favorable pour proposer à tout le clergé du diocèse de Montréal des consignes précises face aux exagérations des patriotes. En effet, lors du sacre de son coadjuteur, Mgr Bourget, le 25 juillet 1837 en la cathédrale Saint-Jacques, il prit la parole pour faire savoir :

« que les pasteurs devraient faire tous les efforts pour rétablir la charité et l'union parmi leurs ouailles; qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime, ni de transgresser les lois du pays; que les prêtres ne devraient pas absoudre ceux qui enseignaient, ou pire mettaient en œuvre de tels principes. ». Dans un mandement daté du 24 octobre 1837, l'évêque rappelait que d'après l'écriture sainte et certains textes pontificaux de l'époque, l'autorité civile tient sa puissance de Dieu même et que si une personne la défie, c'est en fait Dieu qu'il défie.

Alors que les patriotes récoltaient désormais les fruits amers de leur désobéissance civile, Mgr Lartigue multiplie ses démarches en faveur de chacun. Il demande donc à Mgr Bourget de visiter les prisonniers politiques et tenter de soulager la misère des familles éprouvées. Malgré tout, il refuse aux insurgés morts sur le champ de bataille, les armes à la main, le droit à la sépulture ecclésiastique.

C'est ce qui explique pourquoi le curé Lamarre refuse d'inhumer le patriote Dominique Tétreau dans le cimetière catholique de Saint-Césaire. Toutefois, Dominique Tétreau n'est pas mort les armes à la main sur un champ de bataille ? Cependant, comme le curé Lamarre, le considère comme étant un patriote, donc il n'a pas droit à un enterrement dans le cimetière. Il justifie son geste par : « *Ordre de Monseigneur Ignace Bourget évêque de Montréal* ».

Dominique
Tétreau

Le 29 Mars, je prie soussigné certifie que le corps de Dominique Tétreau époux de Charlotte Lucier a été inhumé en ma présence, ~~par~~ du cimetière en dehors, et ce par ordre de Monseigneur Ignace Bourget évêque de Montréal, étoient présents Augustin Marchand et François Xavier Tétreau qui ont signé.

Lamarre

L'acte fait par le curé François-Marie Lamarre le 29 mars 1841

Voici une liste des Tétreau qui sont présents en novembre 1837, pour aller attaquer les troupes britanniques qui reviennent de Saint-Charles vers Chambly : Léon Tétreau dit Ducharme, Dominique Tétreau, Timothée Tétreau, François Tétro fils, Joseph Tétro fils et Toussaint Tétro père.

Il serait intéressant de faire une recherche concernant les Patriotes de Saint-Césaire qui furent exilés en Australie et aux Bermudes. Ont-ils été inhumés en dehors du cimetière catholique de Saint-Césaire ou ailleurs ?

À vous de trouver la réponse...

La liste des Patriotes est disponible sur le monument des Patriotes, au parc Neveu à Saint-Césaire.

Gilles Bachand

Références :

Archives de la SHGQL.

Le site Web : LES PATRIOTES DE 1837@1838, Les rébellions du Bas-Canada. Isabelle Milot, *Bourget, Ignace (1799-)*.

Geneviève Tétrault, « Nos ancêtres Patriotes », *Association des descendants de Louis Tétreau*, Site Web de l'Association des descendants de Louis Tétreau, 2020.

Remerciements pour la recherche : Lucette Lévesque et Lucie Brodeur.

Devoirs des commissaires et des syndics d'écoles en 1888 (2)

Les commissaires et syndics d'écoles devront prendre des arrangements pour faire balayer les classes tous les jours, faire laver les planchers de l'école au moins une fois tous les deux mois et, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école; mais ils ne pourront jamais exiger ces travaux des instituteurs et des institutrices.

Les écoles des municipalités rurales seront fermées, chaque année, du 15 de juillet au premier lundi de septembre; mais les commissaires et syndics d'écoles pourront, avec l'approbation du Surintendant de l'Instruction publique et lorsque les circonstances l'exigeront, ouvrir leurs écoles ou l'une d'entre elles pendant cette époque de l'année.

Dans les villes et les grands villages, les écoles devront se fermer vers le 30 de juin pour ne s'ouvrir que le lundi le plus rapproché du 1^{er} de septembre.

Les écoles devront fonctionner sans interruption, à l'exception des jours de congé indiqués ci-après, depuis l'ouverture des classes jusqu'à l'époque des vacances. Cependant, dans les municipalités où il n'est donné que huit mois d'école, les commissaires et syndics pourront permettre que leurs écoles soient fermées pendant la saison des mauvais chemins.

Les jours de congé, pour les écoles catholiques, sont les suivants :

- 1' Les dimanches, les fêtes d'obligation et les samedis;
- 2' Le jour de la Commémoration des Morts (2 novembre);
- 3' Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement;
- 4' Le mercredi des cendres;
- 5' Le jeudi saint et le vendredi saint;
- 6' Et les autres jours de congé qui peuvent être accordés par autorité religieuse et civile, par le surintendant de l'Instruction publique ou par résolution des commissaires et syndics d'écoles.

Heures de classe

Les classes commenceront à neuf heures du matin pour se terminer à quatre heures du soir; cependant les commissaires pourront prescrire, par résolution, que la durée des classes soit moins longue.

Il y aura, le matin et le soir, vers le milieu de la classe, une récréation d'au moins dix minutes, pendant laquelle les enfants sortiront de l'école. La récréation du milieu du jour sera d'au moins une heure et quart.

Les commissaires et syndics ne pourront engager leurs instituteurs ou institutrices pour moins d'une année scolaire à moins que ce ne soit pour terminer une année déjà commencée.

En engageant leurs instituteurs ou institutrices, les commissaires et syndics devront prendre en considération « *les besoins spéciaux et le.... de chacune des écoles sous leur contrôle, et ils un arrondissement, les maîtres les plus capables.... satisfaction aux contribuables de la municipalité....* ».

Les engagements se feront en triplicata, d'après la formule No. 4. (Voir cette formule.). Une copie de cet engagement sera transmise au Surintendant, une autre à l'instituteur et l'autre restera au bureau des commissaires ou syndics d'écoles.

Les commissaires et syndics doivent engager un sous-maître, ou une sous-maîtresse, pour chacune de leurs écoles élémentaires, lorsque l'assistance moyenne excède cinquante élèves. Ils doivent aussi engager deux maîtres ou maîtresses pour toute école modèle, servant en même temps d'école élémentaire, quand le nombre des élèves inscrits est de quarante ou plus.

Lorsque les commissaires engagent deux ou plus de deux instituteurs pour la même école, ils doivent en désigner un qui sera le principal ou directeur.

Divers

Les commissaires ou syndics d'écoles de chaque municipalité devront choisir, parmi les livres autorisés par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique, un ouvrage ou une série d'ouvrages pour l'enseignement de chacune des matières du cours d'études, et il ne sera fait usage dans leurs écoles que des livres qu'ils auront ainsi choisis; ils en feront une liste qui sera déposée dans chacune des écoles sous leur contrôle.

Les commissaires et syndics devront se pourvoir des formules approuvées par l'engagement des instituteurs, des livres de comptes officiels, ainsi que des journaux d'inscription et d'appel autorisés qu'ils fourniront à chacune de leurs écoles.

Les commissaires et syndics doivent fournir à leur secrétaire-trésorier un bon registre des délibérations, ainsi que les autres livres de comptes nécessaires et la papeterie dont il a besoin pour remplir ses fonctions de secrétaire-trésorier.

« Les commissaires et syndics devront, autant que possible, tenir leurs assemblées dans l'école la plus centrale de leur municipalité, et, s'ils les tiennent... payer aucun loyer sans en avoir obtenu la....».

Lorsque le secrétaire-trésorier... pour les affaires de la corporation scolaire, il aura droit d'être remboursé de ses justes frais de voyage, déduction faite de toute indemnité qui pourra lui être accordée par une cour de justice, ou par tout corps législatif ou municipal, pour le même voyage.

Le secrétaire-trésorier ne sera censé voyager pour les affaires de la corporation scolaire que lorsqu'il y aura été spécialement autorisé par une résolution, adoptée à une assemblée régulière des commissaires ou syndics, mentionnant l'objet du voyage, ou, lorsqu'on n'aura pas eu le temps de convoquer d'assemblée, sur un ordre signé par le président ou, en son absence, par deux des commissaires ou syndics d'écoles.

Dans les cités, les villes et les municipalités, dont la population était de plus de trois mille âmes, lors du dernier recensement, ou dont l'étendue est de plus de neuf milles en longueur, sur une demande particulière de la part des commissaires ou syndics, le Surintendant pourra les autoriser à accorder une certaine somme au secrétaire-trésorier pour faire le recensement des enfants, prescrit par la loi. Toute demande, à cet effet, devra être approuvée par l'inspecteur d'écoles et la somme que l'on désire ainsi accorder devra être spécifiée. Toute somme qui sera accordée aux secrétaires-trésoriers, pour frais de voyage ou pour avoir fait le recensement, sera prise sur le fonds de la municipalité scolaire et il en sera rendu compte en la manière ordinaire.

Les municipalités scolaires, qui reçoivent annuellement plus de deux cents piastres du fonds des écoles communes, ne pourront recevoir aucune subvention spéciale du fonds des municipalités pauvres.

Les municipalités qui désirent obtenir un octroi du fonds des municipalités pauvres doivent en faire la demande au Surintendant avant le premier de septembre de chaque année.

Cette demande sera accompagnée d'un certificat de l'inspecteur d'écoles établissant :

- 1' Que les commissaires ou syndics ont fidèlement rempli les prescriptions de la loi et des règlements scolaires.
- 2' Que les instituteurs ou institutrices de la municipalité sont compétents;
- 3' Qu'il n'est pas dû d'arrérages par des personnes solvables;
- 4' Que la municipalité est pauvre et ne peut raisonnablement faire plus qu'elle ne fait pour le soutien de ses écoles.

Les municipalités scolaires qui ne se seront pas conformées aux instructions du Surintendant ne pourront rien recevoir du fonds des municipalités pauvres.

Gilles Bachand
Suite en septembre.



1822-2022 200 ans de présence de l'église St-Paul's Anglican à Saint-Paul-d'Abbotsford

Au début de mai 1822, les derniers clous sont enfoncés dans la chapelle des Papistes (Catholiques) de Saint-Césaire. En même temps, des citoyens de Yamaska Mountain (Saint-Paul-d'Abbotsford actuel) commencent à lever la structure d'un temple de la Protestant Anglican Church of England.

Décision de construction

Lors d'une réunion le 10 janvier 1822, des membres des quelque cinquante familles anglophones avaient décidé d'un commun accord de contribuer à cette construction. Les personnes présentes votent la formation d'un comité de financement. Les personnes présentes s'engagent à verser dans les deux ans qui suivent une somme servant à cet usage. La collecte rapporte 354 livres d'Halifax en comptant ou tout comme.

Certains sont peu riches, parce que plusieurs ne sont établis que depuis moins de dix ans. Certains, comme Gibbs Fuller, ne peuvent que fournir la force de leurs bras. D'autres, des matériaux. John Whitney fournit une partie du bois de charpente et du recouvrement extérieur qui vient de son lot sur le mont Yamaska. Les billots ont été sciés gratuitement par William Avery, résidant de Yamaska Mountain et premier concessionnaire du moulin à scie sur la rivière Noire à la hauteur du chemin d'Emileville actuel.

Les travaux

Un comité de construction est aussi mis sur pied dans les semaines qui suivent. Il est formé du pasteur Congrégationaliste Sewall Goodridge, de l'arpenteur John Dwyer, auxquels s'ajoutent le cultivateur David Buzzell et le marchand Samuel Bullock. Sous les conseils de ce dernier, ils engagent le maître charpentier local William Tenny. L'érection de la structure et le recouvrement extérieur coûteront 900 livres d'Halifax. William accepte d'en recevoir le tiers en comptant, le reste sera fourni par le travail des paroissiens et la fourniture de matériaux de leur part.

L'église est construite sur un terrain donné par Charles Collins sur le King's Road (rang de la Montagne actuel). C'est le chemin qu'emprunte Collins pour aller porter sa potasse à Saint-Hyacinthe. En octobre de la même année, l'emplacement du cimetière est acheté du voisin Cotton Fisk. Le bâtiment est rapidement construit durant le mois de mai et les cultivateurs sont ainsi dégagés pour aller faire leurs semis en juin. Un prolongement de contrat est accordé à William Tenny et il termine l'aménagement intérieur de juin à août. Même si les bancs ne seront installés et vendus qu'en octobre de la même année, l'évêque Charles James Stewart vient consacrer la bâtisse le 22 août 1822.

Charles James Stewart, le semeur de paroisses

L'évêque Charles James Stewart contribue au succès de l'établissement à Yamaska Mountain d'une paroisse anglicane en obtenant une somme de 100 livres de la *Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts*, destiné à la construction de l'église.

Nommé pasteur anglican de Saint-Armand en 1806, le Révérend Charles James Stewart fait rayonner son zèle missionnaire dans les Cantons de l'Est, dans le reste du Bas-Canada et au Haut-Canada. Il joue un rôle important dans l'organisation du travail des missionnaires anglicans et la fondation de paroisses de cette religion. Soutenu par les ressources financières de la SPG, il peut prendre de vitesse les Congrégationalistes et les Méthodistes qui reçoivent moins d'appui. En 1819, il contribue à la fondation de l'Église Saint-Stephen à Chambly, face au fort. En 1822, il apporte un appui important dans la réunion d'une communauté anglicane dans Shefford, dans les environs de Granby. Le Révérend Edward Parkin du premier endroit et le Révérend Richard Whitewell du second, encouragent les résidents d'Yamaska Mountain à construire une église.

Le Révérend Richard Bradford, bienveillance et amitié

Dans les premières années de son existence, la paroisse anglicane de Saint-Paul-d'Abbotsford bénéficie de l'appui du Révérend Richard Bradford de Saint-Andrews (Saint-André d'Argenteuil). Son missionariat itinérant s'étend jusqu'à Sorel où il ouvre une paroisse en 1809. Dans les années qui suivent, il se rend quelques fois jusqu'à Yamaska Mountain. Un premier lien a été établi en 1809 entre les Bradford et les Dwyer lors du baptême de Julian Ann, fille de Michael Dwyer et sœur de John, à Sorel par Richard Bradford. Un de ses fils, Charles, et John Dwyer se sont liés d'amitié. Ce lien a été renforcé trois ans plus tard lorsqu'ils sont volontaires dans la milice de Saint-Hyacinthe durant la guerre anglo-américaine de 1812 à 1814.

Richard Bradford, à la demande de John Dwyer, envoie en 1824 comme missionnaire itinérant William Abbott qui était encore diacre. L'année suivante, il est remplacé par son frère Joseph Abbott qui est le gendre de Richard Bradford.

Alors, s'ouvre un tout autre livre d'histoires.

Alain Ménard

Membre de la SHGQL

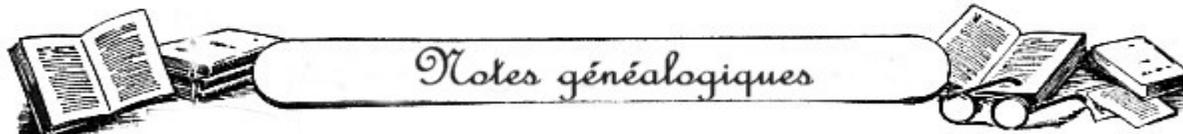
Références :

Louise Leclerc, *Recherches historiques et architecturales de l'ensemble anglican de St-Paul d'Abbotsford*, Société d'histoire des Quatre Lieux, 1990, 30 pages.

Grace D. McGibbon, *Glimpses of the life and the work of the Reverend Richard Bradford, 1971 Minutes 1822-1824 Parish of St-Paul's Anglican Church, Saint-Paul-d'Abbotsford.*



Rare photo de l'église St-Paul's Anglican en 1907 montant les écuries à droite de la photo
Archives de la SHGQL



**Noël Simard et Madeleine Racine
Des ancêtres très prolifiques !**

Ces deux aïeux sont à la tête des milliers de personnes portant le nom Simard au Québec et en Amérique du Nord. Ce nom de famille a été bien répandu par l'importante descendance des 8 fils de ce couple. Par la suite, les familles de plusieurs générations comptaient plusieurs enfants et ont donc contribué à perpétuer le nom de cet ancêtre.

La descendance des ancêtres de cette famille présentée dans ce document provient de **François Simard et Ursule Paré**. Basé sur les lieux des mariages, nous pouvons voir que les Simard de cette lignée ont vécu au départ dans la région de Québec et de Baie-Saint-Paul. Ensuite, vers 1800 et rendu à la 5^e génération, Joseph P. Simard est venu s'établir en Montérégie et il se marie à une fille de Saint-Luc dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les descendants de ce couple ont poursuivi leur vie dans diverses paroisses de notre région.

Ces tableaux présentent les descendants de chaque génération des ancêtres maternels de ma conjointe, Rolande Martel.

	Époux (épouse)	Mariage	Épouse / parents de l'épouse
1.	Noël Simard 1635-1715	22 novembre 1661 Château-Richer H24-F15 14 enfants (8 G-6 F)	Madeleine Racine 1646-1726 Étienne Racine & Marguerite Martin
2.	François Simard 1678-1732	23 juin 1712 Saint-Joachim, Montmorency H34-F22 9 enfants (2 G-7 F)	Ursule Paré 1690-1759 Noël Paré & Marguerite Caron
3.	Joseph Simard 1717-1776	16 janvier 1742 Les Éboulements H25-F21 9 enfants (3G-6F)	Cécile Tremblay 1721-1763 Étienne Tremblay & Marie Fortin
4.	Joseph-Godefroy Simard 1749-1838	8 novembre 1773 Baie-Saint-Paul H24-F21 9 enfants (6G-3F)	Félicité Côté 1752-1835 Thomas Côté & Geneviève Simard
5.	Joseph P. Simard 1788-1848	10 juin 1806 Saint-Luc, Montérégie H18-F16 8 enfants (3G-5F)	Rosalie Morin 1790-1844 Michel Morin & Marie Moreau

	Époux (épouse)	Mariage	Épouse / parents de l'épouse
6.	François Simard 1816-1903	6 février 1840 Saint-Jean-sur-Richelieu H24-F21 10 enfants (4G-6F)	Prosper Roy 1819-1904 Pierre Roy & Joseph Therrien
7.	Édouard Simard 1852-1903	14 octobre 1878 Henryville H26-F20 7 enfants (4G-3F)	Basilice Raymond 1858-1929 André Raymond & Basilice Lacroix
8.	Edouard-Exare Simard 1880-1968	24 juin 1902 Farnham H22-F18  11 enfants (8G-3F)	Rosalie Pépin 1884-1962 Joseph Pépin & Rosalie Benjamin
9.	Gabrielle Simard 1916-2002	18 avril 1936 Sainte-Brigide d'Iberville H26-F20  16 enfants (9G-7F)	Lionel Martel 1909-2008 Philodore Martel & Aurore Ostiguy
10	Rolande Martel	1967 Saint-Césaire 2 enfants (1F-1G)	Jean-Pierre Desnoyers

Jean-Pierre Desnoyers
Président de la SHGQL



Dans le cadre du 200^e anniversaire de la ville de Saint-Césaire, celle-ci a restauré le monument commémoratif du 150^e anniversaire en 1972. Celui-ci était situé devant l'Hôtel de ville, il est présentement dans le parterre du stationnement de l'Hôtel de ville. Bravo pour cette belle initiative de la ville !



Œuvre d'Edouardo Véga 1972

Pour connaître davantage l'histoire de ce monument s.v.p. voir l'article suivant :
Gilles Bachand, « Le monument du 150^e anniversaire de Saint-Césaire », *Par Monts et Rivière*, novembre 2013, p. 4-5.

Nouveaux membres de la Société

Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous
Jacques Dubé.

PROCHAINES RENCONTRES DE LA SHGQL ***---À mettre à votre agenda---***

Journée nationale des Patriotes

Dans le cadre de la journée nationale des Patriotes, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux vous donne rendez-vous au monument des Patriotes des Quatre Lieux à Saint-Césaire. Pour l'occasion, il y aura levée du drapeau et discours de circonstance.

Apportez votre chaise et venez commémorer la mémoire des Patriotes des Quatre Lieux.

Rendez-vous lundi le 23 mai à 13 h 30 au parc Neveu (coin Neveu et Saint-Paul), Saint-Césaire.

Bienvenue à tous.



Visite historique ***À la découverte du Vieux-Saint-Eustache***

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres et la population de la région à une visite du secteur historique de Saint-Eustache. Un(e) guide de la Société d'histoire de cette municipalité nous fera découvrir la richesse patrimoniale de cette ville.

Date : mercredi le 27 juillet 2022

Départ à 8h en autobus du stationnement de l'église de Saint-Césaire. Le retour est prévu vers 17h00.

La visite guidée des édifices patrimoniaux se fera en matinée avec la visite commentée du **Manoir Globensky** et du **Moulin Légaré**. Dîner libre à un restaurant du secteur.

La visite se continue à 13h30 avec un circuit pédestre du Vieux-Saint-Eustache incluant une courte visite de l'église historique.

Le coût de l'activité est de 35\$ par personne et comprend le transport en autobus et la visite guidée de 10h à 15h.

Païement à l'avance ou avant le départ le matin du 27 juillet 2022.

Réservation obligatoire au secrétariat de la société au (450)469-2409
ou par courriel : lucettelevesque@sympatico.ca

Bienvenue à tous et à toutes !



Moulin Légaré

Classé comme immeuble patrimonial en 1976 et reconnu comme lieu historique national en l'an 2000, le moulin Légaré est le témoin privilégié de l'histoire de cette municipalité.

Activités de la SHGQL

30 mars 2022

Conférence de Gilles Bachand à Saint-Damase

L'usage de l'eau dans les Quatre Lieux et la région aux XVIII^e et au XIX^e siècles.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de ces conférences organisées par *L'Association du Mont Rougemont* à Saint-Damase.

31 mars 2022

Installation des panneaux du projet : **Un passé en héritage à Saint-Césaire.** La Société a réalisé 30 panneaux historiques et photographiques pour être exposé à divers endroits à Saint-Césaire dans le cadre du 200^e anniversaire de cette ville.

17 panneaux au Complexe sportif

6 panneaux à l'Hôtel de ville

7 panneaux à la Bibliothèque municipale

Gilles Bachand, Jean-Pierre Desnoyers et Fernand Houde étaient présents pour mettre en place ces panneaux. Cette belle exposition est ouverte au public, sur les heures d'ouverture de ces édifices.

13 avril 2022

Dîner de cabane à sucre annuel.

Une trentaine de personnes étaient présentes au *Chalet de l'Érable* de Saint-Paul-d'Abbotsford. Cette belle tradition du printemps, fut encore une belle réussite et permet aux membres une rencontre conviviale, surtout en cette période pandémique.

En suivant la Route des Champs :

(Vous remarquez certainement que certains noms de lieux, gares, etc. sont en anglais, ceci respecte la correspondance des compagnies de chemin de fer de l'époque qui communiquaient seulement en anglais).

Huitième panneau le long de La Route des Champs



Nouveautés à la bibliothèque ou aux archives de la SHGQL

Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque ou directement dans nos archives.

Don du photographe Claude Bédard de Rougemont

Plusieurs centaines de photographies des familles des Quatre Lieux et de la vie sociale à Rougemont de 1979-1998. Elles sont maintenant conservées dans le Fonds no 64 F Claude Bédard photographe, cependant les photographies ne sont pas indexées.

Don de André Lapointe

24 volumes ayant pour sujet histoire et généalogique : Alma, Île-aux-Coudres, Charlevoix, etc.

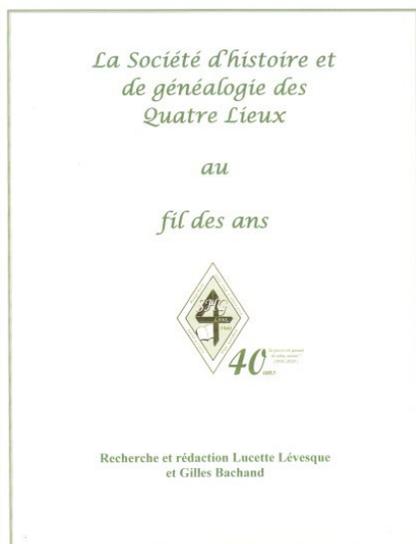
Don de André Duriez

Booth, J. Derek. *Railways of Southern Quebec volume 1*, Toronto, Railfaire Entreprises Limited, 1982, 160 p.

Don de Lucette Lévesque

Lévesque, Lucette. *Robert Lévesque (1642 - 1699 et Jeanne Chevalier 1645 - 1716)*, Rougemont, 2022, 48 p.

--- Nouvelles publications ---



Coût : 35\$
Volume de 297 pages



Le moulin des Quatre Lieux du rang de la Grande-Barbue



"Saint-Césaire, d'hier à aujourd'hui"



Calendrier historique 200^e anniversaire
de Saint-Césaire
Coût 10\$

Pour vous procurer ces publications, s.v.p. vous communiquez avec notre secrétariat ou vous présenter à la Maison de la mémoire à Saint-Paul-d'Abbotsford le mercredi de chaque semaine.

Nos activités en image



Membres présents lors de notre repas de cabane à sucre annuel

Merci à nos commanditaires



ANDRÉANNE LAROUCHE
Votre députée de Shefford

400, rue Principale, bureau 101
Granby (Qc) J2G 2W6
andreeanne.larouche@parl.gc.ca
(450) 378-3221

Claire Samson
Députée d'Iberville

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition
en matière de culture et de communications et
pour la protection et la promotion de la langue
française et pour la région de la Montérégie



Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.89
Québec (Québec) G1A 1A4
TÉL : 418 644-1458
Télééc. : 418 528-6935
claire.samson@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
327, 2^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 2B5
Téléphone : 450 346-1123
Sans frais : 1 866 877-8522
Télécopieur : 450 346-9068
claire.samson.iber@assnat.qc.ca




Hôtel de ville
Municipalité d'Ange-Gardien
249, rue Saint-Joseph
Ange-Gardien Qc
J0E 1E0

Tél. (450) 293-7575
Fax : (450) 293-6635



1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0
Téléphone : 450 469 3108, poste 229
Télécopieur : 450 469 5275
cynthia.bosse@bellnet.ca
www.ville.saint-cesaire.qc.ca



926, rue Principale Est
Saint-Paul d'Abbotsford, Qc JOE 1A0
Téléphone : (450) 379-5408
Télécopieur : (450) 379-9905
Courriel : d.rainville@videotron.ca




✓ Résidentiel
✓ Industriel
✓ Commercial
✓ Agricole
✓ Installation septique

François Robert, 526, rang Sérapihine
Président, Ange-Gardien JOE 1E0
Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com
Télécopieur: 450-293-5656 RBO #5704-2350-01



770, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2Y7
Téléphone : 450-378-0101
1-800-363-8971
Télécopieur : 450-378-5189
ger.qc.ca

Culture
et Communications
Québec

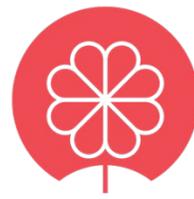


Ministre Nathalie Roy

NOUS RECRUTONS!



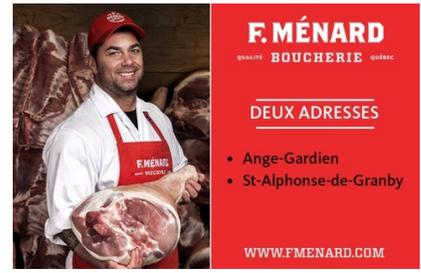
1025, rue Neveu, St-Césaire
www.tremcar.com



Lassonde



www.drainageostiguy.com



**Venez rejoindre
nos
commanditaires**

Avec votre carte d'affaires

Ils ont à cœur notre histoire régionale !